



INFO – M34

Bulletin d'information sur le découpage territorial du MSSS

Direction de la coordination ministérielle et des relations avec le réseau
Service du développement de l'information

Mai 2005

ISSN 1701-6819 (Imprimé) Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Canada - Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 1481-3513 (En ligne)

*Ce document est disponible pour consultation sur le site Internet du ministère de la Santé et des Services sociaux à
l'adresse : <http://www.msss.gouv.qc.ca>*

Dans ce numéro

1.	Rappel sur le M34 et son pilotage	2
2.	L'univers des données du M34	2
3.	Les nouveaux produits disponibles	8
4.	Les produits cartographiques (géomatique).....	10
5.	Revue des événements touchant les territoires administratifs du Québec via l'ISQ.....	10
6.	Revue des événements touchant les territoires du MSSS	12
7.	Revue des événements touchant les codes postaux	19
8.	Autres nouvelles sur le découpage territorial.....	21
9.	Comment accéder aux données du M34	23

1. Rappel sur le M34 et son pilotage

Le système ministériel de découpage territorial, désormais connu sous le nom M34, sert d'unique source de référence officielle pour la répartition géographique de données, peu importe le système d'information d'où elles proviennent.

En particulier, le système permet de localiser précisément différentes entités à partir de codes postaux et de codes municipaux, permettant ainsi à tous les intervenants en santé et services sociaux de travailler ou d'échanger sur une base territoriale compatible.

Le Service du développement de l'information (SDI) est responsable, en tant que pilote du système, de la disponibilité continue de toutes les données territoriales nécessaires à la gestion du Ministère et de ses partenaires régionaux, ainsi qu'à son réseau de services.

Il assure, en collaboration avec les différentes instances concernées (MSSS, ISQ, Statistique Canada, Postes Canada), l'harmonisation des trois différents univers de données contenus dans le système, la mise à jour de ces univers et le soutien à ses principaux utilisateurs.

2. L'univers des données du M34

Le système M34 permet de conserver, mettre à jour et exploiter les données géographiques provenant de l'Institut de la statistique du Québec, du ministère de la Santé et Services sociaux, de Statistique Canada et de Postes Canada. Ces données sources sont consignées dans quatre univers distincts, mais en interrelation, et dont la fréquence de mise à jour varie. Les données géographiques des 2 derniers recensements canadiens ainsi que les territoires de santé au travail (SAT) font maintenant partie du M34.

2.1 Institut de la statistique du Québec

L'univers des données de l'administration québécoise (ISQ) comprend les entités territoriales suivantes :

RADM : le Québec compte 17 régions administratives (RADM) découlant du décret 2000-87, modifié par les décrets 1389-88, 1389-89, 965-97 et 1437-99.

MRC : le découpage territorial sur la base des municipalités régionales de comté et territoires équivalents établit à des fins statistiques que 103 MRC couvrent l'ensemble du Québec, soit 87 MRC définies juridiquement par lettres patentes ainsi que 16 territoires équivalents. Depuis le 1^{er} janvier 1991, le début (2 des 3 positions) du code de la MRC correspond à la division de recensement de Statistique Canada.

MUN : au 31 décembre 2004, le territoire du Québec comptait 1 365 municipalités actives. Depuis le 1^{er} janvier 1991, le nouveau code géographique à 5 positions correspond à la subdivision de recensement de Statistique Canada.

CEP : en vigueur le 12 mars 2003 par le décret 370-2003 en vertu de l'article 32 de la Loi électorale, le Québec est divisé en 125 circonscriptions électorales provinciales et utilise un code à trois positions pour sa désignation.

C'est le gouvernement du Québec qui adopte par loi ou par décret les modifications aux entités territoriales de cet univers et il les publie dans la Gazette officielle du Québec.

C'est l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) qui a la responsabilité de codifier ces changements et qui nous en informe. Tous les mois, nous procédons à la mise à jour des éléments géographiques, sauf dans le cas des CEP où la fréquence est généralement de 5 ans, correspondant au mandat du gouvernement.

Cet univers contient notamment le code, le nom, l'état (actif, inactif) et le statut juridique des municipalités. Le système conserve également un historique des données des territoires municipaux.

2.2 Postes Canada

L'univers des données de Postes Canada comprend un fichier de tous les codes postaux ruraux et urbains ayant été en usage au Québec depuis plus de 30 ans. Le Canada a adopté le code postal en 1971, afin de faciliter le tri et la livraison du courrier.

Le code postal canadien est un code alphanumérique à six caractères qui sert à indiquer la destination du courrier expédié. Les caractères alphanumériques sont disposés selon la forme ANA NAN. Le code postal a recours à 20 caractères alphabétiques et à 10 caractères numériques. Six caractères alphabétiques ne sont pas utilisés (D, F, I, O, Q, U). Au Québec, les codes commencent tous par G, H et J sauf quelques exceptions. Celles-ci sont K0J 2H0, K6H 5V1, P0L 1Y0, X0A 0H0, ainsi que quelques codes postaux du gouvernement fédéral situés à Gatineau commençant par K1A (la liste est disponible sur demande).

Les trois premiers caractères du code postal (ANA) correspondent à des régions précises et assez stables appelées régions de tri d'acheminement (RTA). Ce sont les premiers éléments de tri dans le code postal; elles indiquent une région à l'intérieur d'une province ou de grands centres au Canada. Les RTA rurales se reconnaissent parfois par un 0 qui figure à la deuxième position du code de la RTA. Celles-ci sont de plus en plus difficiles à reconnaître depuis que Postes Canada procède au réaménagement de routes rurales, à l'urbanisation et les remplace par un code urbain.

Les trois derniers caractères du code (NAN) correspondent à l'unité de distribution locale (UDL) et servent au tri final du courrier. En milieu urbain, on compte plusieurs types d'UDL, comme les immeubles à appartements, les commerces, les super boîtes postales, etc.

À partir du fichier par adresse de Postes Canada, nous retenons environ 262 000 enregistrements concernant près de 210 000 codes postaux différents (certains sont rattachés à plusieurs adresses). On établit ensuite les liens entre ces codes postaux et les territoires municipaux et de CLSC.

L'appariement des codes postaux, appelé communément dans notre jargon « rafraîchissement », se déroule en général une fois par année. Cette opération complexe, qui permet d'apparier les nouveaux codes postaux à nos unités géographiques, se fait à l'aide de cartes municipales, de guides des rues et même par des contacts téléphoniques auprès de Postes Canada, qui nous permettent de localiser exactement la desserte de chacun des codes postaux.

2.3 Territoires du MSSS

L'univers des données du MSSS comprend les entités territoriales suivantes :

RSS : Le Québec est divisé par décrets gouvernementaux en 18 régions sociosanitaires. Les différences qui existent entre nos 18 régions sociosanitaires et les 17 régions administratives du Québec se situent au niveau des régions administratives du Nord-du-Québec, de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

- Le Nord-du-Québec (région 10) correspond aux frontières de la municipalité de la Baie-James et de ses municipalités enclaves (Lebel-sur-Quévillon, Matagami, Chibougamau et Chapais).
- Le Nunavik (région 17) correspond aux territoires Inuits de la Baie-d'Hudson et de la Baie d'Ungava.
- Les Terres-Cries-de-la-Baie-James (région 18) correspondent aux terres réservées à cette communauté.
- Par le décret 21-98, le nom de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie-Bois-Francs a été modifié le 7 janvier 1998 par celui de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Dans le contexte actuel, il a été décidé que cette régie régionale assumera seule la coordination et l'organisation des services de santé et de services sociaux pour les deux régions administratives de la Mauricie et du Centre-du-Québec.
- Le 30 janvier 2004, quinze régies régionales de la santé et des services sociaux sont devenues des agences de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux. Les autres

organisations régionales sont le Centre régional de la santé et de services sociaux de la Baie-James, le Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James ainsi que la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik.

- Le projet de loi no 83 Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux prévoit que l'appellation Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux sera abrogé pour devenir Agence de la santé et des services sociaux . Cette loi entrera en vigueur à la date ou aux dates fixées par le gouvernement.

RLS : La Loi sur les agences de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux qui a été sanctionnée le 18 décembre 2003, marque le début d'une période de transition dans l'organisation du système de santé et de services sociaux. La création des réseaux locaux de services devient l'assise d'un projet qui vise à mieux intégrer les services. Dans l'univers des données du MSSS, l'entité territoriale « Réseau local de services » constitue un nouveau découpage intermédiaire qui regroupe les territoires ou les regroupements de territoires de CLSC existants. Le territoire du Québec est ainsi subdivisé en 95 RLS ; de plus, chaque territoire local est contenu à l'intérieur d'une région sociosanitaire actuelle, les frontières des régions n'ayant pas été modifiées. Seules les régions sociosanitaires du Nord-du-Québec (10), du Nunavik (17) et des Terres-Cries-de-la-Baie-James (18), ne sont pas organisées avec des RLS.

Notez que les territoires sociosanitaires (TSS) ont été abandonnés et remplacés par les RLS.

RUIS : Le réseau de la santé et des services sociaux a vu son organisation se modifier considérablement depuis un an. Le projet de Loi 83 procure un cadre juridique pour la mise en place de quatre réseaux universitaires intégrés de santé (RUIS) : le RUIS de l'Université Laval , le RUIS de l'Université McGill, le RUIS de l'Université de Montréal et le RUIS de l'Université de Sherbrooke. Chaque RUIS est responsable d'un territoire de desserte en matière de soins spécialisés et ultraspecialisés, de manière à ce que l'ensemble des régions soient couvertes. Les territoires de CLSC ont servis d'assises pour la couverture de ces quatre RUIS.

CLSC : Par décision administrative, le Ministère a statué en 1983 que le Québec serait divisé en 170 territoires, appelés communément districts. Actuellement, le Québec compte 166 territoires de CLSC, dont les services de première ligne sont assumés par 430 installations.

Équipe SAT : Depuis 2003, nous intégrons à notre système de gestion territoriale M34, un découpage territorial particulier répondant aux besoins du

réseau de la santé au travail. Ce découpage est utilisé par le réseau de la santé au travail du Ministère et alimente le système d'information en santé au travail (SISAT). Également ce découpage particulier permet de répondre aux besoins de la CSST pour son système informatique en prévention-inspection.

ZONEAMB : À partir de l'année 1999, nous produisons des tables de municipalités liées à la desserte des zones ambulancières assurée par contrat par les entreprises ambulancières. Ces tables servent à faciliter et à valider l'information lors de la saisie, par chacune des agences, des déclarations de transports ambulanciers afin d'alimenter adéquatement le Système d'Information des Services Pré-Hospitaliers d'Urgence du Québec (SISPUQ).

Le système M34 permet de maintenir à jour la version officielle des différents territoires opérationnels du MSSS et de la corriger dès qu'une décision administrative en modifie le découpage. On y retrouve le nom et le code de chacun de ces territoires et leur composition en termes de municipalités et codes postaux.

Les codes utilisés pour numéroter les territoires de CLSC, de RLS et de RSS sont conformes à une structure parfaitement emboîtée, où les deux premiers chiffres du code identifient la région sociosanitaire, les quatre premiers chiffres identifient le réseau local de services et le code complet à 5 chiffres identifie le territoire de CLSC .

Même si le Québec est subdivisé en 95 RLS, à l'exclusion des trois régions nordiques qui n'en sont pas dotées, il est toujours possible de réaliser une totalisation ou un compte de population ou de ressources couvrant l'ensemble du territoire québécois. Pour y arriver, nous vous suggérons d'utiliser la codification à quatre chiffres des 95 RLS et d'y ajouter les codes 1010, 1710 et 1810 correspondant aux territoires sans RLS, afin d'obtenir un compte complet couvrant l'ensemble du Québec.

2.4 Statistique Canada

L'univers des données relatif à la géographie des recensements canadiens pour la province de Québec et retenu dans le système M34 comprend les éléments suivants :

Circonscription électorale fédérale (CEF) :

Une circonscription électorale fédérale est une région représentée par un député à la Chambre des communes à Ottawa. Il y a 75 circonscriptions au Québec.

Division de recensement (DR) :

Il s'agit d'un groupe de villes voisines les unes des autres qui sont réunies pour des besoins de planification régionale et de gestion des services communs. Ces groupes sont créés selon les lois en vigueur dans certaines provinces, comme au Québec les

municipalités régionales de comté (MRC) créées en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, les trois communautés urbaines du Québec et les territoires équivalents. Le Québec comptait 99 divisions de recensement lors du recensement de 2001.

Subdivision de recensement (SDR) :

C'est un terme générique qui désigne les municipalités (telles que définies par les lois provinciales) ou les territoires considérés comme étant des équivalents municipaux à des fins statistiques comme par exemple les réserves indiennes, les établissements indiens et les territoires non organisés. Pour les recensements de 1996 et de 2001, le Québec comptait respectivement 1 599 et 1 476 municipalités.

Région métropolitaine de recensement (RMR) :

La région métropolitaine de recensement désigne la principale zone du marché du travail d'une région urbaine comptant 100 000 habitants ou plus, d'après les chiffres de population du recensement précédent. Le Québec compte 6 régions métropolitaines (Chicoutimi-Jonquière, Montréal, Québec, Ottawa-Hull, Sherbrooke et Trois-Rivières).

Agglomération de recensement (AR) :

L'agglomération de recensement correspond à un grand noyau urbain et régions urbaines et rurales adjacentes ayant des liens économiques et sociaux entre elles. Une agglomération urbaine est délimitée à partir d'une région urbaine (appelé noyau urbanisé et comptant au moins 10 000 habitants, d'après les résultats du recensement précédent). Pour les recensements de 1996 et 2001, le Québec comptait respectivement 27 et 28 agglomérations de recensement.

Secteur de recensement (SR) :

Les secteurs de recensement sont de petites régions géographiques relativement stables qui comptent habituellement entre 2 500 et 8 000 habitants. Ils sont créés au sein de régions métropolitaines de recensement et d'agglomérations de recensement dont le noyau urbain compte 50 000 habitants ou plus d'après le recensement précédent. A titre indicatif pour les recensements de 1996 et 2001, le Québec comptait respectivement 1 108 et 1263 secteurs de recensement.

Aire de diffusion (AD) :

L'aire de diffusion est une petite unité géographique relativement stable formée d'un ou de plusieurs îlots. Il s'agit de la plus petite région géographique normalisée pour laquelle toutes les données du recensement sont diffusées. Elle remplace le secteur de dénombrement (SD) comme unité de base pour la diffusion des données en 2001. Les AD comptent à peu près le même nombre d'habitants, variant de 400 à 700 personnes environ. A titre indicatif le Québec comptait respectivement lors des recensements de 1996 et 2001, 11 684 secteurs de dénombrement et 12 153 aires de diffusion.

3. Les nouveaux produits disponibles

– Nouvelles tables officielles de données territoriales

Chaque année, en avril, nous rendons disponible une nouvelle version des tables officielles de données territoriales extraites du M34 sur fichier ASCII. Cette dernière version des tables correspond à la définition officielle des territoires de CLSC devant entrer en vigueur le 1^{er} avril 2005. De plus, elle tient compte de tous les codes postaux et codes municipaux connus au 1^{er} février dernier.

Tous les clients qui sont sur notre liste d'envoi sont avisés de la disponibilité de la nouvelle version de nos tables de données territoriales sur fichier ASCII et invités à la télécharger. Pour nos clients possédant une adresse électronique, nous privilégions ce mode de transmission pour les informer.

Nous suggérons aux utilisateurs de nos tables de données territoriales d'utiliser le plus rapidement possible la dernière mise à jour des tables officielles, de manière à garantir une cohérence territoriale de leurs données, avec celles officiellement reconnues au Ministère. Nous les encourageons également à nous transmettre leurs commentaires et nous les invitons à nous contacter pour toutes précisions concernant le contenu et l'utilisation appropriée de nos tables.

– Nouvelle édition du document « Codes et Noms »

Nous avons produit, en avril, une version révisée du document « Codes et noms » qui rend désuètes les versions précédentes.

Ce document est un outil privilégié de références territoriales qui fournit la liste des codes et des noms des différentes unités opérationnelles et officielles en usage au ministère de la Santé et des Services sociaux.

Le document a été révisé et se présente différemment. On y retrouve pour chacune des régions sociosanitaires du Québec (RSS) le code et le nom de chacune d'entre elles. Selon le principe de l'emboîtement des territoires, on identifie le code et le nom des territoires de réseau local de services (RLS). Apparaissent ensuite le code et le nom des territoires de CLSC. En guise de complément d'information, nous identifions le code et le nom de l'installation CLSC qui dessert le territoire en question. Enfin, on indique le code et le nom de la MRC correspondant au territoire de CLSC. Deux particularités ont été ajoutées comme complément d'information; ainsi le % indiqué illustre le pourcentage de la MRC qui fait partie de ce territoire de CLSC et nous identifions également le code du RUIS couvrant ce territoire CLSC.

– **Nouveaux fichiers pour le dossier « Ruralité »**

Nous produisons annuellement un fichier pour la Régie de l'assurance-maladie du Québec, basé sur des données provenant de la division de la géographie de Statistique Canada qui attribue scientifiquement à chaque recensement selon des règles établies, un code de région urbaine. Cette attribution se fait en tenant compte des données de population du recensement précédent et respecte les seuils de population ou de densité de population d'où origine la notion urbaine et rurale. Ce fichier présente pour toutes les municipalités du Québec, la population agrégée, respectant le critère rural ou urbain déterminé par Statistique Canada.

Également nous offrons en complément un fichier où chaque code postal du Québec est associé à une municipalité, donc à un pourcentage de ruralité tel que fourni dans le premier fichier.

Ces fichiers sont utilisés par le dossier ruralité dans le cadre du programme d'exonération financière dans le secteur de l'aide domestique (PEFSAD). Ce programme d'exonération prévoit l'attribution d'une prime de ruralité établie selon un processus mis en place en 1998-1999 et géré par la RAMQ.

– **Autres produits**

D'autres listes sont également disponibles sur le site internet du Ministère, sous la rubrique Statistiques et sous le thème le découpage territorial et la géomatique, < autres produits >. On y retrouve entre autres des **listes des régions sociosanitaires**, des **CLSC et des RLS** et également des **CSSS**.

D'autres listes fort utiles sont tirées du système d'information territoriale et sont disponibles en format PDF et peuvent être imprimées. Il s'agit de :

Une **liste des municipalités du Québec** triées par leur nom officiel, certaines apparaissent plus d'une fois car elles sont associées à plusieurs territoires de CLSC.

Une **liste des toponymes municipaux du Québec** soit les différents noms utilisés pour désigner un lieu habité : anciens noms, appellation locales ou autre variantes choisies parmi la liste de la Commission de toponymie du Québec. Certains apparaissent plus d'une fois car ils sont associés à plusieurs municipalités.

Une **liste des municipalités du Québec** triées par code de territoire CLSC et nom de municipalité. Certaines apparaissent plus d'une fois car elles sont fractionnées dans plusieurs CLSC.

Une **liste des codes et noms des territoires imbriqués du MSSS** (RSS, RLS, CLSC) indiquant l'installation CLSC principale de chaque territoire de CLSC, le RUIS et la ou les MRC qui correspondent à chacun.

4. Les produits cartographiques (géomatique)

Dans notre contexte, la géomatique c'est l'utilisation de différentes techniques informatisées pour le traitement et la représentation sur cartes de données à référence spatiale de façon à aider à la prise de décision. Les données à référence spatiale sont des informations localisées : associées à des points, des lignes ou des territoires positionnés sur fond de carte.

Le système M34 fournit en tout temps la définition officielle des territoires du MSSS, en fonction des municipalités et des codes postaux. L'ensemble de ces éléments territoriaux sert d'intrant au système de cartographie que nous avons développé. Le système est supporté par le logiciel de géomatique pour micro-ordinateur MAP-INFO. Son objectif est de visualiser les frontières des territoires officiels du MSSS. Il permet la représentation spatiale de certaines données sociosanitaires qui, à l'occasion, est intégrée dans certaines publications sous forme de cartes thématiques. De plus, il supporte certaines analyses spatiales, incluant le calcul de distances entre ressources et clientèles. Nous sommes donc en mesure de produire de multiples cartes conformes au découpage officiel pour répondre à diverses demandes. Nous fournissons également les fonds de cartes numérisés dans quelques formats habituels.

Pour connaître l'ensemble de nos produits, nous vous invitons à consulter notre page web sur le Découpage territorial et la géomatique à l'adresse suivante : http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/decoup_terr.html

5. Revue des événements touchant les territoires administratifs

Depuis la dernière parution du bulletin Info-M34 en mai 2004, plusieurs événements ont affecté l'univers des municipalités du Québec. Tous ces événements ont été intégrés dans le M34 et sont à jour au 28 février 2005.

Ci-après la liste des abréviations qui sont utilisées dans le M34 dans le but de désigner le statut correspondant au nom de la municipalité.

C	:	Cité
V	:	Ville
VL	:	Municipalité de village
P	:	Municipalité de paroisse
CT	:	Municipalité de canton
CU	:	Municipalité de cantons unis
M	:	Municipalité (anciennement SD : sans désignation)
R	:	Réserve indienne
NO	:	Territoire non organisé
VC	:	Municipalité de village cri
VN	:	Municipalité de village nordique
VK	:	Municipalité de village naskapie
EI	:	Établissement amérindien
TR	:	Terre réservée aux Cris et aux Naskapis
TI	:	Terre de la catégorie 1 pour les Inuits

Depuis janvier 1995, le symbole M est employé pour désigner le statut de « Municipalité »; il remplace le symbole SD qui désignait l'ancien statut de « Municipalité sans désignation ».

Voici, en bref, la revue des principaux événements municipaux qui peuvent avoir une incidence sur les systèmes qui exploitent la base territoriale du M34.

- **Érection à partir d'un regroupement de municipalités (1 événement)**

- Le 7 juillet 2004, Drummondville, V (49057), Saint-Nicéphore, V (49035), Saint-Charles-de-Drummond, M (49065) et Saint-Joachim-de-Courval, P (49090) ont été regroupées pour former Drummondville, V (49058). Cette municipalité appartient au territoire de CLSC Drummond, (04503).

- **Changement de Nom (3 événements)**

Au cours de la période, deux municipalités ont changé de nom. Il s'agit des municipalités suivantes :

DATE aa-mm-jj	CODE	NOM et STATUT	NOUVEAU NOM et STATUT
04-01-31	95040	Sainte-Anne-de-Portneuf, M	Portneuf-sur-Mer, M
04-03-20	83070	Deleage,M	Déléage, M
04-11-27	92050	Saint-Edmond, M	Saint-Edmond-les-Plaines, M

6. Revue des événements touchant les territoires du MSSS

Le Service du développement de l'information (SDI) a, entre autres, comme mandat, de tenir à jour la base géographique du Ministère, et d'assurer le suivi, dans le temps, de son évolution.

Dans le nouveau contexte organisationnel que nous connaissons, des étapes importantes ont été franchies avec la constitution des quatre réseaux universitaires intégrés de santé et la mise en place de 95 réseaux locaux de services. Ce sont donc deux nouveaux types de territoires de gestion qui ont été récemment créés et qui seront intégrés dans notre base territoriale.

Puisque les RUIS couvrent l'ensemble du territoire québécois et que ceux-ci débordent les territoires des régions sociosanitaires, mais sont définis par territoires de CLSC, nous avons opté pour une codification à trois chiffres qui correspond aux régions d'appartenance des ces réseaux universitaires intégrés de santé. Ainsi le RUIS de l'Université Laval porte le code 031, le RUIS de l'Université de Montréal le code 061, le RUIS de l'Université McGill le code 062 et le RUIS de Sherbrooke le code 051.

L'autre changement significatif affectant les territoires opérationnels du MSSS consiste en la renumérotation complète des territoires de CLSC rendue nécessaire par l'implantation des territoires des réseaux locaux de services (RLS). Les 4 premières positions du code de territoire de CLSC constituent dorénavant le code du territoire de RLS, les deux premières positions correspondant toujours à la région sociosanitaire. Il est à noter que les réseaux locaux de services ne sont pas implantés dans les trois régions nordiques (10, 17, 18) ; donc les codes de territoires de CLSC sont demeurés inchangés.

Comme complément d'information nous vous proposons le tableau suivant qui donne les correspondances entre les CLSC 2004 et les CLSC 2005. Notez que ce tableau de correspondance ne doit servir qu'à titre de référence afin de repérer le

territoire correspondant à celui que vous aviez l'habitude d'utiliser au cours de la dernière année. Ce tableau de correspondance ne doit pas servir à établir dans le temps la correspondance des territoires CLSC, car ceux-ci peuvent subir des modifications qui font en sorte qu'il n'y a plus de correspondance de un à un.

CLSC 2004	Nom CLSC 2004	CLSC 2005	Nom CLSC 2005
01101	Rimouski-Neigette	01011	Rimouski-Neigette
01102	La Mitis	01021	La Mitis
01103	Matane	01031	Matane
01105	La Matapédia	01041	La Matapédia
01301	Les Basques	01051	Les Basques
01302	Saint-Éleuthère	01061	Témiscouata
01303	Rivière-du-Loup	01071	Rivière-du-Loup
01304	Kamouraska	01081	Kamouraska
01305	Cabano	01061	Témiscouata
02101	Fjord	02011	Fjord
02102	Saguenay	02021	Saguenay
02103	Jonquière	02031	Jonquière
02106	Chicoutimi	02021	Saguenay
02202	Domaine-du-Roy	02041	Domaine-du-Roy
02203	Maria-Chapdelaine	02051	Maria-Chapdelaine
02204	Lac-Saint-Jean-Est	02061	Lac-Saint-Jean-Est
03000	Portneuf	03011	Portneuf
03101	Laurentien	03021	Laurentien
03102	Sainte-Foy - Sillery	03022	Sainte-Foy - Sillery
03201	Québec - Haute-Ville	03023	Québec - Haute-Ville
03202	Québec - Basse-Ville	03024	Québec - Basse-Ville
03203	Limoilou-Vanier	03025	Limoilou-Vanier
03204	Duburger-Les Saules-Lebourgneuf	03026	Duburger-Les Saules-Lebourgneuf
03300	Loretteville - Val-Bélair	03031	Loretteville - Val-Bélair
03401	Beauport	03032	Beauport
03402	Orléans	03033	Orléans
03500	Charlesbourg	03034	Charlesbourg
03701	Charlevoix-Est	03041	Charlevoix-Est
03702	Charlevoix-Ouest	03042	Charlevoix-Ouest

CLSC 2004	Nom CLSC 2004	CLSC 2005	Nom CLSC 2005
04401	Haut-Saint-Maurice	04011	Haut-Saint-Maurice
04402	Mékinac	04021	Mékinac
04403	Centre-de-la-Mauricie	04031	Centre-de-la-Mauricie
04404	Maskinongé	04041	Maskinongé
04405	Trois-Rivières	04051	Trois-Rivières
04406	Des Chenaux	04022	Des Chenaux
04407	Cap-de-la-Madeleine	04052	Cap-de-la-Madeleine
04501	Nicolet-Yamaska	04061	Nicolet-Yamaska
04502	Bécancour	04062	Bécancour
04503	Drummond	04071	Drummond
04504	Arthabaska	04081	Arthabaska
04505	De l'Érable	04082	De l'Érable
05101	Granit	05011	Granit
05102	Asbestos	05021	Asbestos
05103	Haut-Saint-François	05031	Haut-Saint-François
05104	Val Saint-François	05041	Val Saint-François
05105	Coaticook	05051	Coaticook
05106	Memphrémagog	05061	Memphrémagog
05107	Fleurimont - Lennoxville	05071	Sherbrooke
05108	Sherbrooke	05071	Sherbrooke
06101	Lac Saint-Louis	06011	Lac Saint-Louis
06103	Pierrefonds	06012	Pierrefonds
06104	Dollard-des-Ormeaux	06013	Dollard-des-Ormeaux
06105	Lachine	06021	Lachine
06201	Pointe-Saint-Charles	06031	Pointe-Saint-Charles
06202	Verdun	06032	Verdun
06204	Saint-Paul	06033	Saint-Paul
06206	Lasalle	06022	Lasalle
06301	Rivière-des-Prairies	06041	Rivière-des-Prairies
06302	Pointe-aux-Trembles	06042	Pointe-aux-Trembles
06303	Mercier-Est	06043	Mercier-Est
06304	Mercier-Ouest	06051	Mercier-Ouest
06305	Hochelaga-Maisonneuve	06052	Hochelaga-Maisonneuve
06306	Rosemont	06053	Rosemont

CLSC 2004	Nom CLSC 2004	CLSC 2005	Nom CLSC 2005
06308	Anjou	06044	Anjou
06309	Saint-Léonard	06061	Saint-Léonard
06401	Côte-des-Neiges	06071	Côte-des-Neiges
06402	Snowdon	06072	Snowdon
06403	Côte-Saint-Luc	06081	Côte-Saint-Luc
06404	Mont-Royal	06073	Mont-Royal
06501	Notre-Dame-de-Grâces - Montréal-Ouest	06082	Notre-Dame-de-Grâces - Montréal-Ouest
06503	Métro	06074	Métro
06504	Saint-Louis-du-Parc	06091	Saint-Louis-du-Parc
06505	Saint-Henri	06034	Saint-Henri
06601	Montréal-Nord	06131	Montréal-Nord
06603	Saint-Michel	06062	Saint-Michel
06605	Ahuntsic	06132	Ahuntsic
06606	Bordeaux-Cartierville	06111	Bordeaux-Cartierville
06608	Saint-Laurent	06112	Saint-Laurent
06701	Montréal - Centre-Sud	06092	Montréal - Centre-Sud
06702	Plateau-Mont-Royal	06093	Plateau-Mont-Royal
06704	Parc-Extension	06075	Parc-Extension
06705	Montréal - Centre-Ville	06094	Montréal - Centre-Ville
06706	Villeray	06121	Villeray
06707	Petite Patrie	06122	Petite Patrie
07201	Hull	07011	Hull
07202	Aylmer	07012	Aylmer
07300	Gatineau	07013	Gatineau
07400	Pontiac	07021	Pontiac
07500	Les Collines-de- l'Outaouais	07031	Les Collines-de-l'Outaouais
07600	Des Forestiers	07041	Des Forestiers
07701	Vallée-de-la-Lièvre	07051	Vallée-de-la-Lièvre
07702	Petite-Nation	07052	Petite-Nation
08101	Témiscaming	08011	Témiscaming
08102	Ville-Marie	08021	Ville-Marie
08103	Rouyn-Noranda	08031	Rouyn-Noranda

CLSC 2004	Nom CLSC 2004	CLSC 2005	Nom CLSC 2005
08104	Abitibi-Ouest	08041	Abitibi-Ouest
08105	Abitibi	08051	Abitibi
08106	Vallée-de-l'Or	08061	Vallée-de-l'Or
09101	Les Escoumins	09011	Les Escoumins
09102	Forestville	09012	Forestville
09103	Manicouagan	09021	Manicouagan
09105	Port-Cartier	09031	Port-Cartier
09106	Sept-Îles	09041	Sept-Îles
09107	Caniapiscau	09051	Caniapiscau
09109	Minganie	09061	Minganie
09110	Basse Côte-Nord	09071	Basse Côte-Nord
09112	Territoire Naskapi	09081	Territoire Naskapi
10101	Chibougamau-Chapais	10101	Chibougamau-Chapais
10102	Lebel-sur-Quévillon	10102	Lebel-sur-Quévillon
10103	Matagami	10103	Matagami
10104	Baie-James	10104	Baie-James
11201	Bonaventure	11011	Bonaventure
11203	Pabok	11021	Pabok
11204	Gaspé	11031	Gaspé
11205	Grande-Vallée	11032	Grande-Vallée
11206	Îles-de-la-Madeleine	11041	Îles-de-la-Madeleine
11207	Murdochville	11033	Murdochville
11208	Denis-Riverin	11051	Denis-Riverin
11209	Avignon	11012	Avignon
12101	Lac-Etchemin	12011	Lac-Etchemin
12102	La Nouvelle-Beauce	12025	La Nouvelle-Beauce
12103	Beauce-Sartigan	12031	Beauce-Sartigan
12104	Robert-Cliche	12032	Robert-Cliche
12105	L'Amiante	12041	L'Amiante
12401	Desjardins	12021	Desjardins
12402	Chaudière	12022	Chaudière
12403	Bellechasse	12023	Bellechasse
12404	Lotbinière	12024	Lotbinière
12702	L'Islet	12051	L'Islet

CLSC 2004	Nom CLSC 2004	CLSC 2005	Nom CLSC 2005
12704	Montmagny	12052	Montmagny
13801	Duvernay	13011	Duvernay
13803	Chomedey	13012	Chomedey
13805	Pont-Viau	13013	Pont-Viau
13807	Sainte-Rose-de-Laval	13014	Sainte-Rose-de-Laval
14201	D'Autray	14011	D'Autray
14202	Matawinie	14012	Matawinie
14203	Joliette	14013	Joliette
14204	Montcalm	14014	Montcalm
14205	Les Moulins	14021	Les Moulins
14206	L'Assomption	14022	L'Assomption
15101	Deux-Montagnes - Mirabel	15011	Deux-Montagnes - Mirabel
15102	Thérèse-De Blainville	15031	Thérèse-De Blainville
15103	Antoine-Labelle	15041	Antoine-Labelle
15104	La Rivière-du-Nord - Mirabel	15021	La Rivière-du-Nord - Mirabel
15105	Les Pays-d'en-Haut	15051	Les Pays-d'en-Haut
15106	Les Laurentides	15061	Les Laurentides
15107	Argenteuil	15071	Argenteuil
16001	Vaudreuil-Soulanges	16121	Vaudreuil-Soulanges
16002	Haut-Saint-Laurent	16021	Haut-Saint-Laurent
16003	Valleyfield-Beauharnois	16031	Valleyfield-Beauharnois
16004	Châteauguay-Mercier	16041	Châteauguay-Mercier
16005	Les Jardins-de-Napierville	16042	Les Jardins-de-Napierville
16006	Saint-Constant - La Prairie	16043	Saint-Constant - La Prairie
16007	Brossard - Saint-Lambert	16052	Brossard - Saint-Lambert
16008	Longueuil-Ouest	16061	Longueuil-Ouest
16009	Longueuil-Est	16062	Longueuil-Est
16010	Saint-Hubert	16051	Saint-Hubert
16011	Lajemmerais	16063	Lajemmerais
16012	Saint-Jean-sur-Richelieu - Saint-Luc	16071	Saint-Jean-sur-Richelieu - Saint-Luc
16013	Saint-Bruno - Beloeil - Saint-Hilaire	16081	Saint-Bruno - Beloeil - Saint-Hilaire

CLSC 2004	Nom CLSC 2004	CLSC 2005	Nom CLSC 2005
16014	Chambly-Carignan-Marieville	16072	Chambly-Carignan-Marieville
16015	Bas Richelieu	16091	Bas Richelieu
16016	Les Maskoutains	16082	Les Maskoutains
16017	Cowansville-Farnham-Bedford	16101	Cowansville-Farnham-Bedford
16018	Granby-Shefford-Bromont	16111	Granby-Shefford-Bromont
16019	Acton	16083	Acton
17101	Baie D'Hudson	17101	Baie D'Hudson
17102	Ungava	17102	Ungava
18101	Territoire Cri	18101	Territoire Cri

Par ailleurs, le nombre de territoires de CLSC est passé de 169 à 166, suite à la fusion de territoires de CLSC dans les régions sociosanitaires du Bas-Saint-Laurent (01), du Saguenay (02), et de l'Estrie (05).

À la demande de l'Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent, nous avons fusionné les territoires de CLSC Saint-Éleuthère (01302) et Cabano (01305) et ainsi créé le nouveau territoire de CLSC du Témiscouata dont le nouveau code est (01061).

Également, l'Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean nous a demandé de procéder à la fusion des territoires de CLSC Saguenay (02102) et Chicoutimi (02106), nous avons donc créé le nouveau territoire de CLSC de Saguenay dont le nouveau code est (02021).

L'Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie nous a demandé de procéder au transfert de la municipalité de Waterville du CLSC de Sherbrooke (05071) vers le CLSC de Coaticook (05051); cet événement découle d'un changement d'appartenance à une MRC.

Afin de régulariser le territoire de la ville de Sherbrooke, nous avons annexé une fraction de la municipalité de Stoke (42005) à l'ancienne ville de Sherbrooke (43025), alors qu'une partie de l'ancienne municipalité de Bromptonville (43023) a été annexée à Stoke (42005). De plus, une partie de l'ancienne municipalité de Saint-Élie-d'Orford (43040) a été annexée à la municipalité de Saint-Denis de Brompton (42025). Enfin, une partie de l'ancienne municipalité de Saint-Élie-d'Orford (43040) a quant à elle été annexée au Canton Orford (45115). Les comptes de population ont été ajustés afin de refléter ces modifications.

Finalement, à la demande de l'agence nous avons fusionné les territoires de CLSC Fleurimont-Lennoxville (05107) et Sherbrooke (05108) et créé ainsi le nouveau territoire de CLSC de Sherbrooke qui portera le nouveau code (05071). Cependant, nous n'avons pas encore réalisé la mégafusion créant la nouvelle ville de Sherbrooke (43027).

Nous avons par ailleurs réalisé la fusion de la municipalité de Trois-Rivières (37067) regroupant les municipalités de Cap-de-la Madeleine, Pointe-du-Lac, Saint-Louis-de-France, Sainte-Marthe-du Cap, Trois-Rivières et Trois-Rivières-Ouest. En procédant ainsi nous avons respecté la directive émise par Postes Canada de ne pas procéder aux mégafusions proclamées par le gouvernement du Québec en janvier 2002, tant que les changements de noms de rues n'auront pas été réalisés par Postes Canada. Veuillez noter que nous n'avons pas modifié les frontières des territoires de CLSC existants et que cette nouvelle ville est dorénavant fractionnée en deux territoires distincts, soit le CLSC 04051 Trois-Rivières à 62% et le CLSC 04052 Cap-de-la-Madeleine à 38%.

Ces changements prennent effet en même temps que la diffusion de nos nouvelles tables de correspondance territoriale.

7. Revue des événements touchant les codes postaux

Depuis plusieurs années, nous observons un bon nombre de changements au niveau des codes postaux ruraux; ceux-ci sont graduellement transformés en codes postaux urbains, pour toutes les adresses d'une municipalité donnée.

Afin de tenir informés les divers usagers de la base géographique M34, particulièrement ceux qui font usage des différentes tables de codes postaux qu'elle contient, nous dressons ci-dessous la liste des changements effectués par Postes Canada.

Ces changements ont déjà été intégrés dans la base de données du nouveau système M34. Ces nouveaux codes postaux sont présents dans les différentes tables de codes postaux diffusées en avril 2005.

La liste des changements affectant les codes postaux indique la date à laquelle ce changement est devenu effectif, le nombre et le pourcentage d'adresses touchées, le nouveau et l'ancien code postal, le code et le nom de la municipalité. S'il y a lieu, le nom toponymique (localité) de la municipalité est indiqué.

DATE	ADRESSES TOUCHÉES		CODE POSTAL		MUNICIPALITÉ		
	Nombre	%	Nouveau	Ancien	Code	Nom	Toponyme
02/2004			J3E	J0L 2S0	59010	Sainte-Julie	
02/2004	3 706	26%	G6G G6H		31084	Thetford-Mines	Thetford-Mines Black-Lake Thetford-Mines partie sud Robertsonville Pontbriand
07/2004	1 422	100%	J0V 1B0	J0V 1B0 J0V 1S0	76052	Grenville-sur-la rouge	Grenville Calumet
08/2004	421	100%	G0J 1S0	G0J 1S0	09048	Métis-sur-Mer	Métis-sur-Mer Les Boules
09/2004			J2M		47035	Shefford	
09/2004	27 000	44%	G8T G8V G8W G8Y G8Z G9A G9B		37067	Trois-Rivières	Trois-Rivières Cap-de-la-Madeleine Trois-Rivières-Ouest St-Louis-de-France Pointe-du-Lac Ste-Marthe-du-Cap
10/2004	579	48%	G0K 1P0		09092	Sainte-Luce	Sainte-Luce Luceville
12/2004	309	100%	J0E 1V0 J0E 2N0	J0E 2T0	46065	Bolton-Ouest	Knowlton Waterloo
04/2005	7 000	100%	J5C	J0L 1E0	67030	Sainte-Catherine	Sainte-Catherine

8. Autres nouvelles sur le découpage territorial

– Système MUIT

En tant que pilote provincial du système MUIT, nous désirons informer les utilisateurs du système que malgré notre intention de le maintenir en opération, d'ici à ce qu'un nouveau système puisse rendre les mêmes services que celui-ci, le système MUIT est définitivement abandonné.

Le MUIT (Module Universel d'Identification Territoriale), était un projet de système informatique destiné à la diffusion efficace du Référentiel territorial pour l'ensemble du réseau de la santé et des services sociaux. Il possédait un ensemble structuré d'informations qui définissait les territoires opérationnels du ministère de la Santé et des Services sociaux. Il offrait un ensemble de services via une interface utilisateur qui permettait la consultation, l'interrogation, le pilotage, la gestion, l'attribution territoriale de découpages spécifiques et la mise à jour automatisée de son contenu par le biais de requêtes normalisées et préprogrammées.

Le plan d'informatisation du réseau, déposé en 2003, privilégie l'orientation Web qui, en facilitant l'accès aux applications, permet d'éviter le dédoublement des données et des outils informatiques et minimise les coûts d'implantation et d'évolution des systèmes.

Le développement du référentiel territorial (M34) tient compte de cette orientation, ainsi que des modèles de l'architecture globale élaborés au Ministère en collaboration avec le réseau sociosanitaire. Ce référentiel nécessite des outils plus efficaces et moins coûteux que le MUIT pour répondre aux mêmes besoins et à de nouveaux besoins le cas échéant.

– Le système M34

Le M34 est le nouveau système ministériel de découpage territorial qui remplace le système M22. Ce système sert d'unique source de référence officielle pour la répartition géographique de données. Le Service du développement de l'information SDI est responsable en tant que pilote du système ministériel de l'alimentation et de la disponibilité de toutes les données territoriales nécessaires à la gestion du Ministère et du réseau de la santé et des services sociaux. Développé en collaboration avec le Service soutien technologiques de la Direction des ressources informationnelles, le M34, se veut un système plus moderne qui répond aux nouveaux besoins, dont, par exemple, l'utilisation de caractères accentués. De plus, le nouveau système permettra aux pilotes de travailler avec des outils beaucoup plus performants et polyvalents.

Nos tables extraites du système M34 sont encore disponibles cette année en format, CSV (délimité par ;) ou TXT (à zones fixes). Le contenu informationnel de ces tables correspond à la définition officielle des territoires de CLSC.

En ce qui concerne les modifications touchant certaines agglomérations urbaines du Québec en date du 1^{er} janvier 2002 et des autres modifications qui ont pris effet entre le 2 et le 31 janvier 2002, elles ne sont pas encore toutes intégrées dans notre système. Nous avons pris la décision de respecter la directive émise par Postes Canada de ne pas procéder aux mégafusions proclamées par le gouvernement du Québec, tant que les changements de noms des rues n'auront pas été réalisés par Postes Canada.

Nous offrons maintenant un « Module de recherche territoriale » sur le Web, constitué de cinq outils de recherche qui consultent les tables tirées de notre système M34, accompagné d'un guide général d'information. Chacun des cinq outils de recherche produit une liste créée en fonction des critères saisis par l'utilisateur. Il s'agit de la recherche parmi les codes postaux, parmi les rues et localités, parmi les CLSC, parmi les municipalités et parmi les toponymes.

Ces outils utilisent une interface d'interrogation basée sur le Web. Ils visent à répondre à de multiples besoins auxquels sont confrontés les différents usagers du réseau de la santé et des services sociaux. Nous invitons tous ceux qui ont un intérêt pour le découpage territorial du réseau de la Santé et des Services sociaux à découvrir ce nouvel outil à l'adresse suivante et à nous faire part de leurs commentaires.

<http://wpp01.msss.gouv.qc.ca/appl/m34/>

Le service du développement de l'information distribue annuellement à certains fournisseurs les tables tirées du système du découpage territorial M34, afin qu'elles soient intégrées ou utilisées par leurs applications. Malheureusement, ces tables ne sont pas toujours mises à jour par les fournisseurs et ne sont pas toujours utilisées de la meilleure façon, ce qui peut entraîner comme conséquence une distorsion dans la cohérence territoriale et donc altérer la qualité des données diffusées.

Afin de remédier à cette situation, nous avons développé un nouvel outil d'attribution du code de territoire de CLSC. Cet outil permet d'attribuer à chaque ligne d'un fichier plat (transmis par le Web) le bon code de territoire de CLSC, en autant que le code de municipalité ou le code postal (ou les deux à la fois) soit présent. Cet outil propose une méthode unique d'attribution pour toutes les banques de données, permettant de produire des données officielles établies à partir du référentiel territorial.

Pour accéder à notre outil d'attribution des CLSC (ATTRIB-CLSC) qui vous permet de transmettre un fichier contenant des codes postaux et municipaux et de

le faire traiter sur notre serveur pour y ajouter le territoire CLSC correspondant, il suffit de nous contacter à ce sujet.

Nous développerons au cours des prochains mois un autre volet dans le référentiel territorial, soit système à système. Il s'agit d'une application qui permettra à plusieurs systèmes de se référer au référentiel territorial, principalement pour répondre à des besoins de validation et d'attribution de codes et de noms de territoires, en utilisant les informations fournies par le système M34. La diversité des requêtes ainsi que la multiplicité des plateformes constituent un défi de taille. Le nouveau système de diffusion des informations territoriales consistera à mettre en place des modules communs d'accès pour accéder directement au référentiel territorial M34. C'est un dossier à suivre....

9. Comment accéder aux données du M34

Le nouveau système M34 est élaboré sur une base SQL Serveur (client serveur) et sous Access 2000. Le développement et l'entretien du système sont actuellement assurés par le Service de l'Infocentre, alors que l'orientation et le pilotage sont assumés par le Service du développement de l'information.

Pour un certain temps, nous maintiendrons l'accès à la base de données IDMS et par le biais de fichiers séquentiels extraits de l'ancien M22, contenant une partie des informations de la véritable base. Un module de recherche territoriale est actuellement disponible sur le Web à l'adresse suivante :

http://wpp01.msss.gouv.qc.ca/appl/m34_outil/

Un accès direct aux bases de données du système est limité seulement aux pilotes du système. Afin de répondre aux besoins des utilisateurs, nous proposons déjà sur le web un accès aux différentes tables tirées de notre système M34 et nous permettons aux gens du Ministère et du réseau d'accéder à l'outil d'attribution massive du code postal. Pour l'instant, toutes les demandes d'accès au système M34 devraient être soumises préalablement aux pilotes, afin de pouvoir étudier tous les nouveaux besoins. La suite des travaux consistera à développer une interface permettant aux systèmes de se parler entre eux.

De plus, le Service du développement de l'information (SDI) produit à chaque année certains répertoires les plus demandés et les diffuse à ses clients habituels. Ces informations concernant le découpage territorial sont actuellement disponibles sur le site Internet du Ministère (<http://www.msss.gouv.qc.ca>) dans la section « Statistiques », sous la rubrique « Découpage territorial et la géomatique ». On y retrouve notamment le dernier bulletin Info-M34, certaines cartes présentant les territoires opérationnels du MSSS, ainsi que des listes de régions sociosanitaires, de RLS et de CLSC. On peut également, à partir d'un code postal donné, trouver le

CLSC qui dessert un territoire et obtenir les numéros Info-Santé-CLSC. Nous vous invitons à visiter ce site pour y trouver les tout derniers développements.

Pour tout autre commentaire, question, correction à la liste de distribution, erreurs et/ou omissions, nous vous invitons à communiquer avec le SDI, notamment avec :

Marcel Mecteau (418) 266-7128
courriel : marcel.mecteau@msss.gouv.qc.ca
ou
Michel Blondeau (418) 266-7125
courriel : michel.blondeau@msss.gouv.qc.ca
ou bien par télécopieur au numéro (418) 266-4612

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
Direction générale adjointe aux ententes de gestion
Service du développement de l'information
1075 chemin Ste-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
a/s de Marcel Mecteau